

Dons remis par la société populaire de la commune de Bourg (sur-Gironde), lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Dons remis par la société populaire de la commune de Bourg (sur-Gironde), lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 624;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_31398\\_t1\\_0624\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31398_t1_0624_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

tant que le moment étoit arrivé de jouir de vos forfaits; mais la justice de la vengeance nationale leva son bras de fer et vous écrasa comme de vils insectes. Convention nationale, nous l'avons célébrée cette victoire à jamais mémorable où la loyauté l'honneur et la franchise ont combattu contre la perfidie, le crime et la lacheté et dans cette fête vraiment civique nous avons apporté toute la joie digne de vrais et bons républicains. Nous t'en transmettons sous ce pli les détails.

Convention nationale, nos concitoyens peu fortunés n'ont cessé depuis le moment de la Révolution de venir au secours de leurs braves frères d'armes. A l'époque glorieuse où nous nous trouvons, les dons se sont renouvelés; tous nos bons sans culottes sont accourus porter leurs offrandes, soit à la maison commune, soit dans le sein de la Société, et dès l'instant où nous avons eu connoissance du décret qui fixe le lieu où ils doivent être déposés. Nous nous sommes empressés d'y obéir. Nous t'en envoyons la liste ainsy que les récépissés qui nous en ont été remis. L'argenterie de notre église, sans en rien excepter, a fait aussi le voyage de Bordeaux, et a été remise aux dignes représentans du peuple qui y sont en séance. Nos biens, notre sang, tout ce que nous possédons est à la patrie.

Convention nationale, sois inébranlable à ton poste, ne l'abandonne qu'après avoir consolidé le grand œuvre de la régénération du genre humain. La terre ne doit plus porter que des hommes libres; Egalité, liberté, voilà quel sera bientôt le mot de ralliement de tous les peuples.

Convention nationale, continue à tenir d'une main ferme les rênes du gouvernement, ne livre pas le vaisseau de l'Etat au hasard des événements à l'intrigue, ou à l'ignorance. Ton Comité de Salut public, qui a développé tant d'énergie, a réuni la confiance de la Nation entière; qu'il dirige les grandes opérations qui doivent faire triompher la République; qu'il nomme les généraux de nos armées de terre et de mer; sur la désignation qui lui en sera faite par les représentans du peuple à portée de connoître et d'apprécier le mérite et les talents de ces hommes qui se sont dévoués au salut de la chose publique.

C'est le vœu bien prononcé des membres composant la Société populaire de la commune de Bourg. »

J. LAFOSSE (*présid.*), SAUVAGE (*v.-présid.*),  
SAUVAGEOT (*secrét.*), GAGELIN (*secrét.*).

[Dons remis par la S<sup>te</sup> popul.; Bourg, 15 plu. II]

Un calice et une patène d'argent et son étui; une cafetière et sa couverte d'argent; une tasse à vin d'argent; une cuiller et une fourchette d'argent, 22 paires et demie de boucles d'argent,

tant petites que grandes; une monture d'épée d'argent; une chaîne de montre en or; trois paires de boutons de manches d'argent; deux dés à coudre d'argent; un cachet d'argent, six épaulettes en or; six contre épaulettes en or; un touffa d'épaulettes en or, une paire d'épaulettes en argent; une hausse-col de cuivre avec une plaque en argent; 3 dragones en or; 18 onces de galon en or; une épaulette, contre épaulette et dragonne en soie; divers morceaux d'argent pesant une once et demie; une médaille de métal; un tire-bouchon de fer; un cuir à cheveux; une paire de grandes boucles de cuivre, deux petites paires de boucles de cuivre; deux chapeaux dont un bordé en or; 73 chemises; 12 habits d'uniformes; 3 vestes d'étoffes blanches; une culotte d'étoffe blanche; 29 paires de bas tant de laine que de coton; 26 mouchoirs; un linceul; trois paires de souliers; un manteau de drap bleu; une épée d'uniforme et son baudrier; 3 paires de guêtres; 2 ceintures aux 3 couleurs; une aune et demie de drap bleu; deux cols noirs et une boucle; une giberne et sa banderole; un ceinturon d'épée de cuir; plusieurs bandes de linge pour blessures; 32 livres de charpie; une clef de montre d'or; un cachet d'argent; 27 jetons d'argent; un anneau d'or.

En écus de 6 liv. ....	426 l.
En pièces de 30 sols ....	21 l.
En écus de 3 liv. ....	15 l.
En pièces de 24 sols ....	9 l. 12 s.
En pièces de 12 sols ....	6 l. 12 s.
En pièces de 6 sols ....	7 l. 10 s.
En pièces d'un sol ....	9 s.
	<hr/>
	486 l. 3 s.
En assignats, y compris un mandat de 6 liv. ....	81 l. 10 s.
Plus en pièces de 15 sols ....	85 l. 5 s.
	<hr/>
	Total : 572 l. 18 s.

En outre de ces objets; il y a environ 15 mois que le Conseil général de la commune de Bourg a remis à l'administrateur du district et ce en exécution du décret qui l'ordonnoit la quantité de 30 marcs d'argenterie. Les vases appelés sacrés avoient été conservés, à cette époque. Toute l'argenterie qui restoit, inutile à la divinité et précieuse pour les besoins de l'Etat pesant 33 marcs 6 onces vient d'être remise aux représentans en séance à Bordeaux.

MALLART (*off. faisant fonct<sup>n</sup> de maire*), LA-  
PIERRE (*secrét.-greffier*).